

N°2026-22

L'an deux mille vingt-six, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le maire, Michel TENNE

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	10	10 Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

Etaient présents :

Mme MAILLOTTE Manon, M. CAVAILLE Jean-Pierre, Mme FERNANDEZ Véronique, M. LAPALU Jean-Marc, M. MARTRES Francis, M. MASSARIN Philippe, Mme TARDIVO Sonia, M. TAULET Nicolas, Mme LAJOUS Catherine

Procurator(s) :**Etai(en)t absent(s) :**

Date de la convocation
20 avril 2026

Etai(en)t excusé(s) :

Mme MORETTO Nathalie

Date d'affichage

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(Ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance :

M. LAPALU Jean-Marc

et publication du

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

réuni sous la présidence de M. le maire, Michel TENNE,

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2026 :

Investissement

Dépenses : 810 620,00

Recettes : 832 220,00

Fonctionnement

Dépenses : 802 540,90

Recettes : 802 540,90

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 832 220,00 (dont 21 600,00 de RAR)

Recettes : 832 220,00 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 802 540,90 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 802 540,90 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.



le Maire Michel TENNE

le(s) secrétaire(s) de séance

